



# **DOSSIER D'INSCRIPTION AU CLUB ADOS 2018/2019**

**DOSSIER VALABLE UN AN  
(ANNEE SCOLAIRE DE  
SEPTEMBRE 2018 AOUT 2019)**

**CONTACT :**

**VIRGINIE LECLERCQ 06.10.18.77.43**



# LE CLUB ADOS

## COTISATION SEPTEMBRE 2018/AOUT 2019

LOCAL : Rue des Aulnes au-dessus de la salle des fêtes  
(Porte à droite face à la SDF)  
BUREAU : Mairie de Buchères 10800

**Côtisation annuelle : 20 euros pour les Buchèrois /extérieurs**

### **LE PROJET**

Le club ados est un espace dédié aux adolescents à partir de 11 ans mais collégiens  
Ouverture périodes de vacances (sauf Noël et août)

Se retrouver entre jeunes, échanger, imaginer ses projets, s'informer, le club ados  
propose aussi de nombreuses activités et sorties

Notre fonctionnement permet de répondre aux besoins et envies d'autonomie  
qu'expriment les jeunes en conservant un cadre sécurisant pour eux et leur famille

### **L'INSCRIPTION**

Pour inscrire votre enfant vous devez remplir le présent dossier en joignant les  
documents demandés ci-dessous. L'inscription est valable du 3/09/2018 au  
3/08/2019

#### **FICHES A REMPLIR :**

- FICHE DE RENSEIGNEMENTS ET AUTORISATIONS AU VERSO
- FICHE SANITAIRE DE LIAISON RECTO/VERSO
- REGLEMENT INTERIEUR DU CLUB ADOS
- CHARTE DU BIEN VIVRE ENSEMBLE AU CLUB ADOS
- FICHE DE PARRAINAGE (POUR LES JEUNES EXTERIEURS A BUCHERES)

#### **DOCUMENTS A JOINDRE AU DOSSIER :**

- ATTESTATION DU MEDECIN STIPULANT QUE LES VACCINS SONT A JOUR ET PAS DE CONTRE INDICATION A LA PRATIQUE DU SPORT
- ATTESTATION ASSURANCE CIVILE
- ATTESTATION QUOTIENT FAMILIAL EN COURS (CAF, MSA) POUR LA FACTURATION
- LE REGLEMENT DE L'ADHESION ANNUELLE DE SEPTEMBRE 2018 A AOUT 2019 (20 EUROS A L'ORDRE DU TRESOR PUBLIC)

**ATTENTION : DOSSIER NON COMPLET / INSCRIPTION NON PRISE EN COMPTE**

#### **CONTACT**

Virginie Leclercq 06.10.18.77.43  
[clshbucheres@wanadoo.fr](mailto:clshbucheres@wanadoo.fr)

**Compte facebook du club**  
**Clubados Bucheres**

# INSCRIPTION ANNEE 2018/2019

## Fiche de renseignements CLUB ADOS

<b>Enfant</b>	
Nom	date de naissance
Prénom	Lieu
Sexe	École Classe
Numéro portable jeune :	

<b>Renseignements</b>	
Responsable(s) légal(aux)	
Adresse	
tel du domicile	Téléphone portable
Email :	
Souscrivez-vous une assurance extra-scolaire?	
Nom de la compagnie	
N° du contrat	Si vous dépendez N° de la MSA
Êtes-vous allocataire	
N° allocataire CAF	N° Sécurité sociale
Avez-vous droit aux bons vacances ?	CMU

<b>Famille</b>	
Situation famille	
<b>Père</b>	<b>Mère</b>
Nom prénom	Nom Prénom
Profession	Profession
Employeur	Employeur
Tel travail	Tel travail

<b>Sortie de l'enfant, du jeune</b>	<b>Observations médicales</b> (allergies, traitements, autres informations importantes)
Le jeune est-il autorisé à sortir seul ?	
Personne habilitée	
Téléphone	
Personne non habilitée	Complément fiche sanitaire <input type="checkbox"/>

SUITE AU DOS AUTORISATION PARENTALE

# CLUB ADOS



## INFORMATION

Les jeunes peuvent fréquenter le club ados uniquement après inscription (dossier à remplir et à retourner) et règlement de l'adhésion pour l'année en cours (20 euros). Il leur sera demandé de signer une feuille de présence journalière. La participation aux ateliers, soirées, sorties, est soumise à une inscription au préalable (dossier envoyé avant chaque période de vacance), et à redonner en mairie ou à la directrice du club ados. Une participation financière pourra être demandée pour certaines activités (spécifié sur le planning d'activités). Pour toutes activités exceptionnelles (sortant du cadre habituel de fonctionnement) une autorisation parentale supplémentaire, ainsi qu'une feuille d'information seront obligatoirement fournies.

Seuls les jeunes ayant fourni, fiche d'inscription, fiche sanitaire, charte, autorisation parentale, règlement intérieur, certificat médical attestant que les vaccins sont à jour et que le jeune est apte à la pratique du sport, signés par eux et par les responsables légaux ainsi que le règlement de l'adhésion annuelle ; pourront participer aux activités, sorties, soirées.....et venir à l'accueil libre au club ados.

## AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e)....., responsable légal(e) du jeune ..... , autorise celui-ci à fréquenter le club et à participer aux activités et sorties qui s'y rattachent, à l'exception de :

.....  
J'autorise la ville de Buchères à publier un support photographique ou vidéo de mon enfant uniquement pour la communication (brochures de présentation des services, flyer souvenirs affiches...)

Conseils particuliers donnés par la famille, (horaires,.....).  
.....

J'atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur du club avec mon enfant et je prends note du fait que l'accès à l'accueil club étant libre, la responsabilité de l'encadrement n'est engagée que lorsque les jeunes sont dans l'enceinte du club ou lorsqu'ils participent à une activité extérieure encadrée.

Je soussigné (e).....responsable du jeune, déclare exacts les renseignements portés sur cette feuille et autorise la responsable du club ados à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitements médicaux, hospitalisations, interventions chirurgicales) rendues nécessaire par l'état du jeune. J'autorise également la prise de vue du jeune dans le cadre des activités du club et l'utilisation de sa photo dans le cadre des publications liées au club.

Le : Signature du responsable légal :

Le : Signature du jeune :



MINISTÈRE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS  
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

Code de l'Action Sociale et des Familles

**FICHE SANITAIRE  
DE LIAISON**

**ENFANT**

NOM :  
PRENOM :  
DATE DE NAISSANCE :  
GARCON :                       FILLE :

Conforme à l'arrêté du 20 février 2003 relatif au suivi sanitaire des mineurs.

**DATES ET LIEU DE L'ACCUEIL :**

Cette fiche permet de recueillir des informations utiles pendant le séjour de l'enfant. Elle est à communiquer sous enveloppe cachetée portant le nom du mineur et vous sera rendue ou détruite à la fin du séjour.

**1 – VACCINATIONS OBLIGATOIRES OU INFORMATIONS RELATIVES A LEURS CONTRE-INDICATIONS :**

**Copie des pages du carnet de santé relatives aux vaccinations, copie du carnet de vaccinations, ou attestation d'un médecin.**

**2 – RENSEIGNEMENTS MEDICAUX CONCERNANT L'ENFANT :**

L'enfant suit-il un traitement médical pendant le séjour ? oui  non

Si oui, joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants (boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice).

Aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance.

**ALLERGIES :**      Alimentaires :      oui      non  
                          Médicamenteuses :      oui      non  
                          Autres :              oui      non  
                          lesquelles :

**DIABETE :**    oui      non

**ASTHME :**    oui      non

**PRÉCISEZ LA CONDUITE À TENIR EN CAS DE PROBLÈMES (se référer au projet d'accueil individualisé si existant) :**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**INDIQUEZ CI-APRES :**

Les **DIFFICULTES DE SANTE**, antérieures et actuelles, maladie, accident, crises convulsives, hospitalisation, opération, rééducation en précisant les dates et les **précautions à prendre**.

.....  
.....  
.....  
.....

**3 – RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS :**

Votre enfant porte-t-il des lentilles, des lunettes, des prothèses auditives, etc.... Précisez.

.....  
.....  
.....  
.....

**4 – RESPONSABLE DE L'ENFANT :**

NOM ..... PRENOM .....

ADRESSE (pendant le séjour) .....  
.....  
.....

Tél. fixe (et portable), domicile : ..... bureau .....  
Nom et Tél. du médecin traitant (facultatif) .....

**En cas d'urgence :**  
  
Je soussigné, ....., responsable légal de l'enfant, autorise le responsable du séjour à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.  
  
Date : ..... Signature : .....

Je soussigné, ....., responsable légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche.

Date : ..... Signature : .....

**A REMPLIR PAR LE DIRECTEUR A L'ATTENTION DES FAMILLES**  
Coordonnées de l'organisateur de l'accueil

.....  
.....  
.....

**OBSERVATIONS**  
.....  
.....  
.....



## REGLEMENT INTERIEUR DU CLUB ADOS

### Préambule

Le règlement intérieur du club ados est établi pour permettre un fonctionnement sécurisant et agréable. Pour toute personne ayant manqué gravement au règlement, Monsieur le Maire et les élus sont systématiquement informés par la responsable du club ados.

De plus, un courrier parviendra à la famille pour les informés des faits. Une sanction sera prise en concertation et en fonction du manquement.

En cas de contestation du jeune et/ou de sa famille, elles seront à adresser par courrier à Mr le Maire qui se tiendra alors, avec la responsable du club ados, à disposition pour tout renseignement.

Pour les autres manquements, la responsable du club et l'équipe d'animation font respecter le règlement sur la structure et ces activités, évaluent la gravité et appliquent des sanctions adaptées et se tiennent à disposition pour tout renseignement.

### Article 1<sup>er</sup>

Chaque personne a droit au respect, quel que soit, son âge, son sexe et sa fonction...

### Article 2

La consommation d'alcool et de substances illicites est interdite dans l'enceinte du club ados et lors des sorties. L'incitation à la consommation de ces substances n'est pas tolérée.

### Article 3

Il est interdit de fumer dans la structure mais également lors des sorties encadrées par le club ados.

### Article 4

Chacun se doit de respecter le matériel et les locaux mis à disposition.

Les horaires d'ouverture sont à respecter ainsi que les engagements d'inscriptions aux activités. Le jeune s'engage à venir régulièrement au club ados ou de prévenir de son absence.

### Article 5

Toute personne extérieure au club ados n'est pas autorisée à pénétrer dans les locaux.

### Article 6

Les animaux ne sont pas admis.

### Article 7

Le niveau sonore des activités ne devra pas occasionner de gêne pour le voisinage ni pour les autres activités.

Lu et approuvé

Signature des responsables légaux,

Précédée des noms et prénoms

Lu et approuvé

Signature du jeune

Précédée du nom et prénom

# CHARTRE DU BIEN VIVRE ENSEMBLE AU CLUB ADOS

## 1 Respecter les règles du club ados

- respecter les horaires des activités pour lesquelles un engagement a été pris
- circuler dans le club calmement
- adopter un langage correct entre les jeunes mais aussi envers les adultes.
- les jeunes ont le droit d'écouter de la musique dans le club et ceci de façon très discrète afin de ne pas engendrer de nuisances sonores.

## 2 Respecter les personnes

- respecter l'autorité des adultes ; chaque jeune sera respecté en retour
- avoir un comportement respectueux envers les adultes et les autres jeunes à l'intérieur ou à l'extérieur de club ados.
- être attentif aux autres et solidaire de tous les autres jeunes
- briser la loi du silence en cas de souffrance d'un ou plusieurs jeunes
- ne jamais mettre en cause ou se moquer d'un adulte ou d'un jeune pour quelque raison que ce soit
- refuser tout type de violence ou de harcèlement
- respecter et défendre le principe absolu d'égalité entre les filles et les garçons et les règles de la mixité
- ne pas avoir un comportement violent, ni participer à un jeu qui viserait à blesser un autre jeune physiquement ou moralement
- ne pas filmer ou diffuser des images
- faciliter et respecter le travail des agents d'entretien
- respecter les personnes, avoir un comportement correct à l'occasion des sorties (activité extérieurs, partenaires...).

## 3 Respecter les biens communs

- respecter le matériel du club ados, ne pas écrire sur le mobilier, ni sur les murs
- garder les locaux et les sanitaires propres
- ne pas utiliser les extincteurs et les alarmes sans raison valable
- respecter les principes d'utilisation du matériel et jeu mis à disposition des jeunes
- ranger le matériel après chaque utilisation
- ne pas dégrader les véhicules de transport.

Le respect de l'ensemble de ces règles participe à instaurer un climat de vie favorable au sein du club ados, à développer une confiance partagée entre adultes et jeunes et à créer un esprit de solidarité entre tous.

Il permet à l'ensemble des animateurs de développer un contexte favorable aux jeunes et à l'épanouissement des capacités et des compétences de chacun.

Par la mise en pratique de ces règles, chaque jeune contribue à ce que tous soient heureux de participer aux activités proposées au sein du club ados

## 4 Sanction en cas de non respect de la Charte

Le Jeune accueilli au sein du club ados s'engage à respecter la charte durant toute la durée de son inscription au club ados de Buchères. En cas de non respect de celle-ci des sanctions seront prises à l'encontre du ou des jeunes pouvant aller jusqu'à l'exclusion définitive du club ados.

Mr Gundall, 24/09/2018  
Maire de Buchères  
Date et signature

Nom, prénom du jeune  
Date et signature

Mme Virginie Leclercq  
Responsable Club ados  
Date et signature

24/09/2018





## FICHE DE PARRAINAGE 2018/2019 CLUB ADOS



Je soussigné (nom, prénom) :

.....

Demeurant (adresse) :

.....

A (ville, code postal) :

.....

Déclare parrainer Melle/Mr.....

Et m'engage à lui présenter la structure, son fonctionnement, ses activités

Et sa capacité à respecter **le règlement intérieur et la charte de vie** du club ados.

Le

Signature du jeune :

Je soussigné (nom, prénom) :

.....

Demeurant (adresse) :

.....

A (ville, code postal) :

.....

Je m'engage à respecter la structure, son fonctionnement, ses activités, **le règlement intérieur et la charte de vie** du club ados (je m'engage à signer le règlement et la charte).

Je m'engage à fournir l'ensemble des documents nécessaire à mon inscription et à régler l'adhésion annuelle de 20 euros auprès de la Mairie.

**MON INSCRIPTION SERA EFFECTIVE QUAND TOUS LES DOCUMENTS SERONT REMPLIS, SIGNES ET REMIS A LA DIRECTRICE DU CLUB ADOS ET QUE LE MAIRE ELUS ET DIRECTRICE AURONT DONNES LEUR ACCORD ET SIGNES LA FEUILLE DE PARRAINAGE.**

Le,

Signature du jeune :

Signature parents du jeune parrainé

Signature parents du jeune parrainant

Signature et avis responsable club ados

Signature et avis Maire ou Elus